

19.12.2011 - 11:00 Uhr

## Forum Santé pour Tous FST: Il faut corriger le tir - Liberté de choix, qualité, efficacité

Berne (ots) -

Le Forum Santé pour Tous (FST) s'engage en faveur de la liberté de choix, de la qualité et de l'efficacité dans le système de santé. Cela implique une délimitation claire des compétences des cantons, une planification hospitalière libre, le financement des prestations par un seul acteur, la suppression de l'obligation de contracter et la redéfinition de la compensation des risques.

Le Forum Santé pour Tous (FST) s'engage en faveur d'un système de santé libéral. Le FST veut garantir aux assurés et aux patients, dans le cadre d'un marché libre, la meilleure qualité au prix le plus juste. Cela exige que l'on corrige le tir: le marché de la santé en Suisse, sur-réglementé, offre certes de bonnes prestations; mais pour conserver son excellente position en comparaison internationale, la Suisse doit s'efforcer d'améliorer ses standards et de pouvoir offrir à tous la qualité demandée. «Seule une approche libérale permettra d'endiguer l'augmentation des coûts du système de santé», affirme M. Alex Kuprecht, co-président du FST. Les malades chroniques, qui représentent aujourd'hui 80% des coûts de la santé, doivent devenir plus intéressants pour les assureurs et plus importants pour les fournisseurs de prestations. Selon Mme Chantal Balet, co-présidente: «Nous luttons pour la liberté de choix des assurés. Ils doivent pouvoir profiter de la concurrence et choisir ce qu'il y a de mieux.» Des caisses uniques conduiraient à une médecine à deux vitesses. La concurrence, au contraire, oblige tous les fournisseurs de prestations à s'améliorer.

Les cantons ne doivent pas exploiter leurs propres hôpitaux

Des efforts coordonnés sont nécessaires afin de réduire l'influence de l'Etat et de limiter le rôle des cantons à celui d'arbitres. «Sinon, nous ne pourrions ni renforcer la qualité ni contenir durablement les coûts», estime Mme Balet. Le FST demande donc que les cantons cessent de contrôler à la fois l'offre, les prestations et le financement des hôpitaux - en plus d'exploiter eux-mêmes ces derniers. Les cantons doivent se contenter - comme cela est inscrit dans la loi - de garantir la fourniture de soins à la population.

L'obligation de contracter doit être abolie

Le financement des hôpitaux doit être rapidement repensé selon des critères de qualité et d'économicité - sans limitation cantonale du volume des prestations. Le financement de ces dernières doit être assuré par un seul acteur: les compensations sociales, la formation initiale et continue du personnel soignant et la compensation des risques relèvent du secteur public; les traitements stationnaires et ambulatoires en revanche doivent être payés par les assureurs. Par ailleurs, il est nécessaire de supprimer l'obligation de contracter: si l'on veut que le marché de la santé joue en faveur des patients et de la qualité, les assureurs doivent pouvoir décider librement avec quels médecins ils veulent passer contrat. Enfin, la compensation des risques doit être progressivement repensée. Ce qui apparaît aujourd'hui comme une simple compensation de coûts devra à l'avenir mieux tenir compte de la réalité démographique d'une société vieillissante. Il s'agit en particulier de ne pas imposer de charges excessives aux jeunes générations. L'évaluation des technologies de la santé (Health Technology Assessments / HTA) et l'utilisation d'indicateurs de qualité (Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques / ANQ), de même qu'une mise en oeuvre raisonnable de la cybersanté, apparaissent aussi comme des mesures importantes.

Le Forum Santé pour Tous a été fondé en 2006. Il regroupe des parlementaires, des professionnels de la santé et des représentants de l'économie qui s'engagent en faveur d'un marché libre de la santé. Le Forum diffuse des informations et s'efforce de promouvoir une politique de la santé axée sur l'innovation et la qualité. Le FST organise des manifestations permettant aux personnes intéressées d'échanger leurs points de vue.

Contact:

Alex Kuprecht, co-président

Mobile: +41/79/433'74'67

Chantal Balet, co-présidente

Mobile: +41/79/628'56'87

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100051174/100710318> abgerufen werden.